



Divorce et partage de bien

Par **Cat38**, le **06/06/2013** à **21:16**

Bonsoir,

Je suis divorcée depuis le mois de mars maintenant (long divorce qui a duré 6 ans), mon ex-mari a quitté le domicile familial il y a 6 ans abandonnant femme et enfant et désormais je souhaite mettre en vente notre maison mais bien évidemment il faut son consentement puisque nous étions mariés sous le régime de la communauté. Après lui avoir envoyé plusieurs courriers en lettre recommandée (en lui précisant que nous devons procéder à la liquidation de nos biens) ce dernier ne me répond pas. Comment faire?
Merci par avance

Par **amajuris**, le **07/06/2013** à **09:55**

bjr,

comme vous êtes divorcés, cette maison est maintenant en indivision avec votre ex-mari. si votre ex ne répond pas à vos demandes, vous devez demander au tribunal de vendre le bien malgré l'opposition de votre mari si son refus met en péril l'intérêt commun mais il n'est pas certain que le juge vous donne satisfaction.
cdt